

Comme les honorables membres de la gauche paraissent avoir modifié leur manière de voir, ainsi que nous le fait présager l'amendement proposé par l'honorable député de Durham-Ouest, je vais, d'une façon aussi brève que possible, établir la position que les deux partis occupent, selon moi, en rapport avec cette question. La Chambre se rappelle que, lorsque ce gouvernement occupait le pouvoir en 1871, et que la Colombie britannique fut admise dans la Confédération, il fut résolu que nous nous occuperions de régler cette grande question de la construction du chemin de fer canadien du Pacifique, qui devait donner une communication plus rapide et plus facile entre toutes les différentes provinces. Lorsqu'une proposition formelle fut faite à la Chambre en 1872, dans le but de mener à bonne fin cette entreprise, le gouvernement proposa d'accorder \$30,000,000 et 50,000,000 d'acres de terre dans le but de faire face à la dépense. Bien plus, pour calmer les craintes qui existaient dans cette Chambre au sujet de la très-grande responsabilité que le gouvernement était sur le point d'encourir, une proposition fut adoptée, et elle fut réellement incorporée dans les conditions d'union avec la Colombie britannique, à l'effet que ce chemin serait construit, non par le gouvernement, mais par une compagnie privée, subventionnée par des concessions de terre et un subside en argent. Mais cette proposition fut restreinte par une déclaration expresse que la construction de ce chemin ne devrait pas avoir pour effet d'augmenter les impôts alors existant.

M. BLAKE : Ecoutez, écoutez !

M. CHARLES TUPPER : Je suis un peu surpris que l'honorable député de Durham-Ouest réclame contre l'assertion que cette proposition formait partie des conditions d'union avec la Colombie britannique ; car le gouvernement dont cet honorable monsieur formait partie plus tard jugea convenable de recourir à cette résolution et de l'incorporer dans un arrêté du conseil qui fut communiqué à la Colombie britannique, ainsi qu'au gouvernement impérial, dans le but de bien faire comprendre la nature de l'engagement qui avait été conclu.

Je suis persuadé qu'il n'est pas un seul membre dans cette Chambre, qu'il n'est pas un seul homme intelligent dans le pays qui